

ÉTUDIANT.E.S

# JE VOTE

pour mes représentant.e.s  
dans les conseils de l'université

30 NOV.  
2021



Pourquoi / Comment voter ?  
[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)



UNIVERSITÉ DE  
TOULON

## 🕒 POURQUOI VOTER ?

Des élections sont organisées le mardi 30 novembre 2021 pour élire vos représentants au sein de certains conseils de composante.

En effet, des sièges sont vacants suite à des départs d'usagers ou du fait d'absence de candidats lors du dernier scrutin.

Les composantes concernées sont : l'IUT, l'UFR Sciences et Techniques et l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Votez ou soyez candidat pour que la voix des étudiants soit entendue.

*NB lexicque : le terme « usagers » désigne, les étudiants, les auditeurs et les usagers de la formation continue.*

## 🕒 LE RENOUELEMENT DES USAGERS DES CONSEILS DE COMPOSANTES

- L'Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- L'UFR Lettres / Sciences Humaines et Sociales
- L'UFR Sciences et techniques

## 🕒 QUI VOTE ?

**Tous les étudiants inscrits en formation initiale ou continue en 2021/2022 à l'Université de Toulon sont inscrits d'office sur les listes électorales.**

Pour vérifier : consultez les listes électorales qui ont été publiées sur le site intranet de l'université.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez demander la rectification des listes jusqu'au jour du vote.

## 🕒 COMMENT VOTER ?

**Vous vous rendez au bureau de vote avec obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité (carte d'étudiant, carte d'identité, passeport...).**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez donner procuration à un autre étudiant du même collège que vous, inscrit sur la même liste électorale que vous, et ce, jusqu'à la veille du scrutin, soit le 29 novembre 2021 – 12 heures. Il y a des formulaires de procuration à remplir. Tous les formulaires utiles pour voter sont téléchargeables depuis l'intranet.

Les formulaires de procuration peuvent être envoyés par voie électronique, accompagnés de toutes les pièces, à [elections-daji@univ-tln.fr](mailto:elections-daji@univ-tln.fr).

## 🕒 OÙ VOTER ?

### ◆ USAGERS DES COMPOSANTES DU CAMPUS TOULON-PORTE D'ITALIE :

Conseil d'institut : IUT MMI

Vous voterez au bâtiment PI – Plot Baou - salles BA 710.

### ◆ USAGERS DES COMPOSANTES DU CAMPUS LA GARDE-LA VALETTE

Conseil de l'UFR Sciences et Techniques

Conseil de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Conseil d'institut : IUT GBIO, GEA, GEII, GIM, GMP et TC.

Vous voterez au bâtiment EVE - salle des actes.

### ◆ SUR SITE : USAGERS DU DÉPARTEMENT GEA DRAGUIGNAN DE L'IUT.

Vous voterez au rez-de-chaussée du bâtiment - Bibliothèque.

**Toutes les décisions relatives au scrutin (validation des procurations, inscriptions sur les listes électorales, rectification des listes) sont prises en charge à la DAJI (Direction des affaires juridiques et institutionnelles), Bât le Béal 1, campus La Garde-La Valette.**

## 🕒 COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

**Tout étudiant électeur peut être candidat. Les candidatures sont présentées par listes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

Pour chaque siège est prévue l'élection d'un titulaire et d'un suppléant.

Pour être recevable, chaque liste doit comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de titulaires à élire, et au maximum égal au nombre total de titulaires et de suppléants.

Exemple : il y a 4 sièges « usagers » à l'UFR Sciences et Techniques : la liste doit comporter au minimum 4 noms et au maximum 8 noms, avec alternativement des candidats de chaque sexe.

Exception concernant l'alternance d'un candidat de chaque sexe : si un seul siège est à pourvoir le titulaire et le suppléant peuvent être du même sexe.

Les candidatures peuvent être déposées auprès des directions administratives de site ou auprès de la DAJI jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 – 12h00.

## 🕒 POURQUOI SE PORTER CANDIDAT ?

L'Université de Toulon reconnaît et valorise l'engagement en tant qu'élu étudiant.

Être élu étudiant vous permettra d'obtenir des points bonus durant votre année universitaire.

<http://www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant-.html>

Être élu étudiant, c'est aussi participer aux commissions liées à la vie étudiante.

## 🕒 **INFORMATIONS PRATIQUES**

Les documents et formulaires relatifs aux élections des conseils centraux sont accessibles sur le [site intranet de l'Université](#).

